

Image not found or type unknown



Harcèlement INTRIUM JUSTICIA pour une erreur de SFR

Par **jpg35**, le **30/04/2011** à **12:40**

Bonjour,

Suite à une erreur de SFR lors de ma résiliation d'abonnement ADSL (1er modem -en panne- non restitué faute d'instruction de la part de SFR, restitué depuis suite à l'envoi de leur facture, mais non pris immédiatement en compte par SFR), je me vois réclamer 60 euro + 15 euro de frais de gestion par Intrium Justicia. Hors cette créance a été soldée par SFR (facture à l'appuie).

Néanmoins, INTRIUM Justicia continue de me harceler pour que je règle cette somme de 75 euro. Je leur ai envoyé 2 mails restés sans réponse à ce jour : le 1er où je leur demande leur aide dans cet incident du fait de SFR, le 2eme incluant les justificatifs de mon solde de tout compte vis à vis de SFR. INTRIUM Justicia proposent sur leur site uniquement un numéro surtaxé ou l'envoi d'un courrier en AR. Or je ne veux pas déboursier pour une erreur de SFR (défaut d'instruction pour le retour du modem tombé en panne il y a plusieurs années, retourné depuis).

Ma question est donc simple, quitte à devoir déboursier pour une erreur de SFR, je souhaite le faire pour demander des dommages et intérêts. Quels sont mes recours pour les attaquer, et demander des dommages et intérêts. Et surtout faire cesser l'acharnement bureaucratique de Intrium Justicia.

A moins qu'INTRIUM Justicia ne daigne en lisant ce forum répondre à mes mails.

En vous remerciant par avance pour votre aide.

Cordialement

JPG

Par **Domil**, le **30/04/2011** à **13:11**

Vous les ignorez, c'est tout aussi simple que ça. Filtrez-les dans votre courrier électronique, raccrochez s'ils appellent

Par **miloux53**, le **13/02/2012** à **20:38**

Bonjour

Je sais que sa date mais

j'ai le même problème que vous en se moment chez sfr avez-vous réussi a faire quelque chose .